

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 25 Octobre 2018

Délibération n°20181025_09

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 46

Absents : 28

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 8

Votants : 56

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : PATRIMOINE : Validation « programme 2019 de signalétique des édifices remarquables

Le jeudi 25 Octobre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18 Octobre 2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de CHARMÉ.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique – GIRAUD-BERNARD Éric – ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - GIROUX-MALLOT Françoise - COLIN Jean-Pierre BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - SOURY Christine - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEI Maryse - LOTTE Michel - CAILLAUD Nadia - SEVRIT Raymond GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PRÉVAUTEL Caroline représentée par son suppléant GRUEL Bruno

LHÉRIDEAU Daniel représenté par son suppléant BOUCHET Eric

GUYON Jean-Guy (pouvoir à CAILLAUD Nadia)

BRUN Jackie (pouvoir à VIAUD Annette)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

CHABAUTY James (pouvoir à BERNARDAUD Thierry)

ÉDRICH Patrick (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à SOURY Christine)

FLAUD Yves - TEXIER Didier - BERTHAULT Patrick - PELLETIER Dominique - BONNET Franck.

Absents non excusés : COMBAUD Alain - CHEMINADE Anne-Marie - BLANCHON Alain - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - CHEMINADE Didier - DURAND Jean-Louis - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques – BOURIN Michel - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : PATRIMOINE : Validation « programme 2019 de signalétique des édifices remarquables

Vu les propositions de la commission « Patrimoine & Culture » en date du 08 octobre 2018 concernant le programme de mise en valeur du patrimoine sur le territoire communautaire,

Le Vice-Président en charge de la Culture informe l'assemblée qu'un programme de rénovation et de mise en place d'une signalétique sur les édifices classés et inscrits au titre des Monuments Historiques a été proposé.

Ce programme concerne la signalétique apposée sur ou à proximité des édifices précités. Certains édifices en possèdent déjà une (initiative Via Patrimoine), d'autres pas.

Il est proposé de restaurer l'existant et compléter la signalétique manquante (voir carte des édifices ci-jointe).

Le programme de rénovation et de mise en place de la signalétique précitée s'élève à 8 620 HT.

Il est proposé de réaliser ce programme sur les années 2019 et 2020.

Il est proposé de solliciter un financement au titre du programme européen « Leader ».

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- **APPROUVE le programme précité ;**
- **AUTORISE le Président à solliciter un financement au titre du programme Leader,**
- **DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires au titre du Budget Primitif 2019.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS

